



Paris, le 18 octobre 2023

à
Monsieur Jean-Michel FIETIER
Directeur de Cabinet
Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse
et du Service National Universel

Monsieur,

Nous vous avons informés ce jeudi 11 octobre de notre décision de décliner votre invitation à une réunion en vue d'« un échange sur l'élaboration et les contenus du service national universel ». En voici les principales raisons.

Depuis la création du SNU et son expérimentation nous avons demandé l'abandon du SNU. Nous en avons expliqué les motifs : le dispositif s'inscrit dans le code du service national, il balance entre volontariat et obligation, il détourne les valeurs et modalités d'intervention de l'éducation populaire, il dégrade les conditions de travail des agents JS, il instrumentalise les associations et leurs salariés, il nous place tous et toutes dans un conflit de valeurs. Il transforme le versant «jeunesse et sports" en département ministériel d'encadrement des jeunes alors que sa vocation première est l'éducation à la conscience critique. En ce sens il ignore délibérément la dimension statutaire des personnels tenus de le mettre en place. Le contexte d'extrêmes tensions dans notre République justifierait d'autres ambitions pour les jeunes et les institutions éducatives (Ecole-Associations JEP).

Nous sommes intimement convaincus qu'une éducation à la Paix est nécessaire. Les symboles mobilisés dans le SNU ne le permettent pas.

Nous sommes intimement convaincus qu'une éducation émancipatrice est nécessaire ; elle ne peut reposer sur une éducation à l'obéissance.

Nous sommes intimement convaincus que l'éducation doit reposer sur des cadres éducatifs, pédagogiques et donc réglementaires clairs ; le SNU bénéficie d'un régime dérogatoire.

Nous sommes constamment vigilants à la dépense publique et à la rigueur des procédures de marchés publics ; les derniers séjours ont donné lieu à des dysfonctionnements que nous n'aurions pas toléré de nos partenaires associatifs.



Nous ne pouvons pas travailler à un programme et à des contenus sans pouvoir modifier le cadre.

Nous avons fait connaître aux équipes précédentes nos exigences et nos propositions. En vain. Nous ne voyons pas ce qui dans la situation présente ouvrirait un espace permettant de construire pour les jeunes une politique éducative émancipatrice.

Syndicat représentant des personnels nous pouvons témoigner de la longue histoire des programmes JEP qui ont permis, modestement car les moyens déployés l'étaient aussi, de construire et de vivre avec les jeunes des situations éducatives et citoyennes.

Quelques jours après l'assassinat d'un enseignant dans l'exercice de ses fonctions, nous pensons que le meilleur hommage que nous pourrions lui rendre serait de renforcer la mission institutrice de la République dévolue à l'Ecole plutôt que d'externaliser cette dernière.

Dans un monde complexe, les approches multiples (dont les approches culturelles) sont indispensables. L'Ecole doit voir ses moyens renforcés pour que tous les jeunes puissent accéder aux pratiques culturelles, sportives, scientifiques, participatives, ... dans le cadre du service public pour une éducation concrète à la citoyenneté. Mais cela restera fragile, si tout l'environnement des jeunes n'est pas mis au diapason de ces objectifs. L'éducation se joue tout au long de la vie et au-delà des salles de classe.

Nous restons disponibles pour la construction d'une politique d'éducation populaire. Dans cette perspective, veuillez agréer nos meilleures salutations.

Pierre MOUROT
Secrétaire Général